Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches, Grand'Place

CONDITIONS

Par la poste. Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs

Départem. non-limitrop. et Belgiq., port en sus

PUBLICITE

Annonces	la ligne	0.40
Réclames	—	0.75
Faits-divers	—	1.50
Chronique locale	—	4.00

TEMPERATURE

Lille, le 8 janvier.

Minimum, nuit, abrité	11°0
Minimum, nuit, découvert	1°0
Surface du sol, 8 h. du matin	2°0
A 1 mètre de profondeur	4°0
Be l'air à l'ombre	10°0
Maximum, jour, à l'ombre	7°0
Maximum, jour, au soleil	1°0

Etat hygrométrique (8 h. m.) 0°00
Etat du ciel : Pur
Direction du vent N.

Baromètre. — Le 8 janvier (8 h. du matin) la pression était de 776 m/m. Le 4 janvier (8 heures du matin) la pression est de :

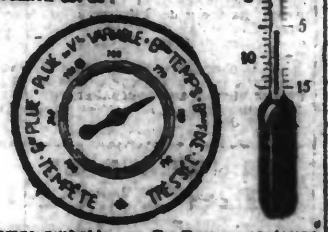

Temps probable. — En France, un temps beau et froid va persister dans le Nord, des pluies sont probables dans le Sud.

Comment progresse l'esprit laïque

L'avenir promet de nouveaux progrès à l'esprit laïque.

M. Edouard Petit, apôtre des œuvres post-scolaires, se réjouit de la collaboration plus active offerte à l'école laïque par l'initiative privée, par les anciennes élèves des lycées de jeunes filles. Il nous apprend la création, à Troyes, d'une « Société des Patronages d'éducation laïque et familiale » ; à Saint-Etienne, d'une « Fédération départementale des Sociétés laïques », etc... La Société de Troyes organise une collecte qui sera faite dans la ville par deux cents pères de famille.

Tout cela nous mène, dit M. Petit, à la formation autour de l'école d'un « parti scolaire laïque ».

Ces faits méritant d'être relevés par notre zèle, rapprochés des menaces de M. Briand aux groupements de pères de famille, des projets contre la liberté d'enseignement. Ils prennent un lustre nouveau si l'on projette sur eux la rouge lumière du syndicalisme révolutionnaire qui attire de plus en plus nos instituteurs.

Oui, M. Petit, espérez : de beaux jours se lèvent pour l'esprit laïque, et l'an 1908 marquera pour lui de nouveaux progrès. Songez, d'ailleurs, combien il en doit faire encore, pour rendre caduc le jugement du pontife Haeckel, l'illustre farceur d'outre-Rhin, le Mahomet des primaires, qui juge ainsi les temps modernes : « Comparés à nos étonnants progrès dans les sciences physiques et leurs applications pratiques, notre système de gouvernement, notre justice administrative, notre éducation nationale... sont restés à l'état de barbarie ! »

L'état de barbarie! Franchement, le grand Prophète est trop dur pour son siècle. L'esprit laïque a déjà fait beaucoup pour sortir l'éducation nationale de son état de barbarie.

Songez, par exemple, à l'évolution remarquable, sous son influence, des modèles d'écriture proposés dans certaines écoles aux petits bouts d'hommes qui ont passé l'âge des simples bâtons. On n'écrit plus : « Dieu bénit l'enfant sage », mais bien : « Dieu est une borne qui recule à mesure que la science de l'homme avance ».

Les plus réfléchis des jeunes copistes doivent, en écrivant cette intelligente formule, comprendre que les « bornes » de la sottise humaine reculent aussi : progrès laïque. Avançant en âge, ils se convaincront que cette idée de « borne » est elle-même en marche, qu'elle joue un rôle capital dans la vie sociale de leur siècle : ils verront bornar le zèle et la charité, enfermer les droits individuels ou collectifs entre les bornes de la tyrannie administrative ; et s'ils veulent être justes, Mères, pleurez devant eux, sur leur carrière, partout surgirent les « bornes » en chair et en os, pour prendre leur place, provoquer leur chute, tout au moins les heurter et les faire souffrir.

Le préposé à l'éducation nationale qui a, — si j'ose dire — enchâssé cette borne, d'une main aussi légère que neutre, dans le diadème de la science laïque, a vraiment le sens du progrès des idées par les mots. Il donnera aux jeunes citoyens une impression des plus justes : celle de vivre à « l'âge des bornes ». Devenus vieux, ils parleront avec émotion de leurs années d'école, en ces termes : « Sous le régime du bloc... » ou « au temps des bornes... » et leurs descendants saisiront sans peine la synonymie.

Mais, plus haut que « l'enseignement national » de l'écriture, plus haut que l'étude des mots et des idées, il y a la science du raisonnement. Les progrès qu'elle doit à l'idée laïque sont surprenants : l'épanouissement de la sophistique est aujourd'hui triomphal.

En voulez-vous la preuve quotidienne : abonnez-vous à l' « Officiel » ; ou, plus simplement, *lisez*, écoutez un peu partout ce qu'on écrit ou imprime contre le catholicisme.

La science antichrétienne, l'ineffable science primaire est fondée sur un sophisme évolutionniste, qui prend l'effet pour la cause. Tous nos mots essentiels : liberté, justice, droit, devoir, morale, culte, vérité sont sophistiqués. La vie publique en France pivote autour d'un sophisme, d'une question volontairement mal posée par l'esprit laïque : parlez droits de Dieu — on vous répond cléricalisme ; parlez de vos âmes — on vous répond politique ; parlez de l'Eglise divine, on vous répond réaction.

Oui vraiment, tout progresse sous le souffle de l'esprit laïque : la liberté, la paix, les mots, les idées, le bon sens. Nous sentons même progresser en nos cœurs chrétiens la force des croyances, en constatant que l'esprit laïque est obligé, pour les combattre, de se sophistiquer lui-même, après avoir dénaturé tout le reste, et de dissimuler son vrai nom qui est tout simplement : l'esprit d'erreur et de tyrannie.

LUCIUS.

ECHOS

RIVIERES GELEES

A Haubourdin la Haute-Deûle, à Lille la Basse-Deûle, à Valenciennes l'Escaut sont pris. Les autres cours d'eau de la région font de même : comment résister à l'exemple ?

Bateliers attention !

Et vous aussi, jeunes gens passionnés pour les glissades sur l'humide élément, raidit par le froid, soyez prudents !

LA JEUNE GARDE

En tête de son numéro daté du 22 décembre, « La Jeune Garde », organe bi-mensuel de la Jeunesse Catholique du Nord, publie le document suivant :

Lettre de S. G. Mgr le Coadjuteur à M. l'abbé Baron, directeur de la « Jeune-Garde »

Cambrai, 5 décembre 1907.

Cher abbé,

C'est de tout cœur et bien largement que je bénis votre nouvelle organisation de la « Jeune Garde » sachant avec quel soin vous veillerez à la maintenir dans le sens des directions de l'Eglise. Cette vaillante et chrétienne jeune revue servira de lien à toute notre chère jeunesse catholique en même temps qu'elle lui tracera le programme de ses aspirations et de ses travaux. Les beaux résultats que vous obtiendrez d'ici peu, je n'en doute pas, seront la meilleure preuve de l'opportunité de votre œuvre et de sa fécondité.

Agréez, cher Abbé, l'expression de mes sentiments les plus affectueusement dévoués en N.-S.

† FRANCOIS,
Arch. Coadj. de Cambrai.

Notre directeur, ajoute « La Jeune Garde », s'est empressé de remercier Sa Grandeur Monseigneur le Coadjuteur. La « Jeune Garde » se joint à lui et prie Sa Grandeur d'agréer l'assurance de son filial respect, de son humble soumission et de son entier dévouement.

LES GRANDES MANŒUVRES EN 1908

Le programme des grandes manœuvres pour 1908 est réglé déjà :

Des manœuvres d'armée seront exécutées dans la région du centre, sous la direction de M. le général de division Lacroix, vice-président du Conseil supérieur de la Guerre. Ces manœuvres auront une durée de dix jours. Y prendront part les 4e, 5e, 8e et 9e corps d'armée, les 6e et 7e divisions de cavalerie, la 1re division d'infanterie coloniale certains éléments de réserve dont la composition sera fixée ultérieurement.

En ce qui concerne le 1er corps d'armée, il y aura des manœuvres de brigade d'une durée de douze jours, aller et retour compris.

LA VENTE DES CIGARES D B

L' « Officiel » de dimanche publie le décret suivant :

« Les cigares de vente restreinte, dénommés D B, pourront désormais être délivrés aux consommateurs, en boîtes de 25, au prix de 26 fr. le kilogrammes, aucune modification n'étant, d'ailleurs, apportée, en ce qui concerne les mêmes produits vendus sous les modules de boîtage prévus par le décret du 9 mai 1894, au prix de vente actuel, lequel reste fixé à 25 fr. le kilogramme ».

METALLURGIE

On nous écrit du Nord, à la *Métallurgie* :

On grande de Charleville que les hauts-fourneaux viennent d'être arrêtés dans le bassin de Nancy. On craint que d'autres ne soient arrêtés également dans le bassin de Longwy.

Les maîtres de forges déclarent que la crise ne saurait être évitée que par une baisse importante dans les prix des cokes. Si cette éventualité ne se produit pas, on redoute que de nombreux ouvriers ne se trouvent bientôt sans travail, par suite de la fermeture de certaines usines.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

~ A **LOOS**, de **Marthe Liagre**, fille de M. et Mme Liagre-Leroy et nièce de notre collaborateur, décédée à l'âge de quinze jours. Les convoi et messe d'ange auront lieu en l'église N.-D. de Grâce, à Loos, lundi, à 9 heures. Assemblée à la maison mortuaire rue du Basinghien, 9.

~ A **TOURCOING**, de **Mme Desurmont-Recouf**, épouse de M. Paul Desurmont, industriel.

La regrettée défunte, qui appartenait à deux des familles les plus honorables de Roubaix et de Tourcoing, a succombé hier, en quelques heures, à l'âge de 36 ans, à un mal soudainement aggravé que les soins les plus empressés ne purent vaincre ; elle reçut avec son grand esprit de foi les secours de la religion. Cette suprême consolation est seule capable d'adoucir l'immense douleur des siens.

~ A **MOUVAUX**, de M. **Prosper Boudewyn**, pieusement décédé, à l'âge de 52 ans, après quelques mois d'une cruelle maladie.

Le défunt, qui faisait partie des Confréries du Très Saint Sacrement, de la Sainte Vierge, et qui avait si volontiers adhéré à la Ligue de Défense catholique, était un chrétien modèle, n'ayant jamais peur d'apporter la note chrétienne là où il se trouvait. C'était un homme de devoir, cherchant toujours à faire le bien dans la plus grande mesure possible ; il était aussi un grand ami de la « Croix ».

Les funérailles auront lieu lundi prochain, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Germain.

~ A **SECLIN**, de **Mlle Eudoxie Carlier**, âgée de 95 ans. Elle s'est éteinte après quelques jours de maladie, dans des sentiments admirables de foi et de piété.

Mlle Carlier était la cousine de Mlle Stéphanie Wallaert, décédée en 1904, dans sa cent-deuxième année.

Mlle Eudoxie était une bienfaitrice insigne de toutes les œuvres de charité.

~ Lundi 30 décembre, ont été célébrées, en l'église Saint-Pierre, à **FOURMIES**, les funérailles de M. **Louis Gras**, confrère du Saint-Sacrement, ancien membre du conseil de fabrique.

Autour du cercueil, se trouvaient, portant des flambeaux allumés, les associés du Saint-Sacrement.

~ Hier vendredi, ont eu lieu, à la paroisse du Sacré-Cœur (Marais de **SANTES**), les funérailles de M. **Aimable Carpentier**, conseiller municipal, ancien contremaître de l'usine Wallaert frères.

La très nombreuse assistance qui se pressait dans la chapelle trop petite pour contenir tout le monde, montra combien le défunt avait su se concilier l'estime et l'affection de tous.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Queste, curé de la paroisse. Suivant la recommandation de la famille, on n'avait apporté ni fleurs ni couronnes. Une simple croix de fleurs naturelles était placée sur le cercueil. Le corps était porté par quatre conseillers municipaux : MM. Pierre Delanney, adjoint, Louis Burette, Narcisse Watrelot et Louis Campagne. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Charles Bernard, maire de Santes, Julien Hazebrouck, François Lietevout et Augustin Denoyelle. Les autres membres du conseil municipal suivaient le corps.

Les pompiers, dont le défunt était membre honoraire, formaient la haie de chaque côté du cortège.

Le deuil était conduit par MM. Henri, Léon et Louis Carpentier, fils du défunt.

Citons dans l'assistance : MM. René Lacombe, ingénieur, Gilbert Lacombe, ingénieur, professeur à la l'Institut Industriel de Lille ; Célestin Cordonnier, le docteur Cottigny, Henri Choquel, d'Haubourdin ; Albert Gauthier, Jansens, de Lille ; J. Bocquillon, de Roubaix ; H. Bailleux, du Marais de Lomme, Célestin Leyer, de Wavrin ; Mme Duthilleul, d'Ancelane ; Mathieu Louf, couvreur à Haubourdin, etc., etc.

L'offrande donnée par M. l'abbé Denoyelle, a duré jusqu'à la fin de la messe.

Puissent ces nombreuses marques de sympathie, jointes à nos sincères condoléances, consoler la famille dans ce terrible deuil qui la frappe.

~ Jeudi à dix heures, ont eu lieu, à **SAULZOIR**, les funérailles de M. **Auguste Chatelain**, père de M. l'abbé Chatelain, curé de Quiévy, décédé dans sa 73e année.

Une nombreuse affluence se pressait dans l'église. Les habitants de Saulzoir s'étaient fait un devoir de témoigner leur sympathie à la famille du défunt, en accompagnant sa dépouille mortelle à sa dernière demeure.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, accompagnés de M. le curé de Montrécourt, ami de la famille, de M. le chanoine Lenotte, supérieur du Séminaire académique, etc.

On remarquait dans l'assistance MM. les curés de Saint-Aubert, de Prouvy, etc. Des ecclésiastiques originaires de Saulzoir et de Quiévy, etc.

La levée du corps a été faite par M. le chanoine Lenotte.

Un service sera célébré le lundi 6, à dix heures, en l'église de Quiévy.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Les étrennes des Expulsés

Saint-André-lez-Lille. — M. et Mme Pierre Scalbert, 100 francs. — M. et Mme Etienne Lesaffre, 20 fr. — Mlles Madeleine, Cécile, M. Etienne Lesaffre, 5 fr.

Haubourdin. — M. et Mme Célestin Cordonnier, 100 fr. — M. et Mme Albert Cuvelier, 20 fr. — Mlle d'Herbigny, 20 fr. — M. et Mme Delehelle-Garez, 10 fr. — M. et Mme Delehelle-Spriet, 10 fr. — M. et Mme Henri Bernard, 10 fr. — Anonyme, 10 fr. — M. l'abbé Coulomb, 5 fr. — Deux sœurs, 5 fr. — Anonyme, 5 fr. — Mme Henri Cuvelier, 5 fr. — Mme Gruyelle-Cottignies, 5 fr. — Mme Roques, 5 fr. — Mlle Catherine Hargiten, 5 fr. — Deux anonymes, 10 fr. — Mme Sansen-Coquelet, 5 fr. — Mme Caulier-Piet, 2 fr. — Anonyme, 2 fr. — Mlle Verquin, 1 fr. — Mlle Lucie Bernard, 0,50.

L'épuration des eaux de l'Espierre

Nous lisons dans le « Courrier de l'Escaut » de Tournai :

Le rapport de M. Remy de Becker, au nom de la section centrale qui a examiné le budget des travaux publics, vient d'être distribué.

Diverses questions ont été posées par la section centrale au gouvernement : nous signalons celle qui a trait à l' « épuration des eaux de l'Espierre ».

La question de l'épuration des eaux a été traitée d'une manière très complète dans les rapports sur les Budgets de 1905 et de 1906.

Dans son examen du Budget de 1908, la section centrale s'est occupée plus particulièrement de la question de l'Espierre. Elle demande que le gouvernement prenne des mesures efficaces pour supprimer ou diminuer la pollution des eaux du bassin de l'Escaut.

Certains membres ont préconisé le déversement direct des eaux de l'Espierre vers la mer, par exemple par le canal de Schipdonck.

« Les nouvelles expériences visées dans la réponse faite au cours de la séance du Sénat du 8 août 1907, à une question de l'honorable M. de Bast, ont été entamées, mais il n'a pas encore été procédé aux essais visant l'utilisation des boues spécialement par le gazogène de la maison Richez, de Paris.

« En principe, les travaux à faire pour empêcher la contamination de l'Escaut par les eaux polluées de l'Espierre incombent à la France.

« En ce qui concerne spécialement la dérivation de ces eaux vers la mer, l'Administration française s'en est déjà occupée en 1885 ; elle a renoncé à ce projet, qui devait naturellement s'exécuter sur le territoire français, à cause des inconvénients que devait présenter la conduite à poser sur un développement de 136 kilomètres, des dépenses énormes qu'il occasionnerait, et surtout des réclamations extrêmement vives que la réalisation susciterait de la part des populations du littoral, dont il ruinerait les stations balnéaires.

« L'exécution d'un projet analogue sur le territoire belge présenterait les mêmes inconvénients, en les aggravant même, vu les difficultés à vaincre ; cette solution serait en outre d'autant plus préjudiciable aux populations belges que celles-ci auraient à souffrir pour toujours, en lieu et place des Français, d'un état de chose dû uniquement aux agissements des villes de Roubaix et Tourcoing.

« Sous réserve des objections qui précèdent, l'emploi du canal de Schipdonck pour cette dérivation des eaux de l'Espierre ne pourrait se faire qu'en aval du barrage de Baigerhoeke, distant de la mer de 25 kilomètres environ ; les eaux n'ayant à parcourir à l'air libre que cette distance auraient conservé, en arrivant à la mer, tous leurs principes malfaisants et provoqueraient certainement la ruine d'une ou de plusieurs de nos stations balnéaires.

« Ces conséquences sont d'autant moins douteuses que ces eaux de l'Espierre contiennent, d'après les analyses faites en 1892, quatorze fois plus de substances organiques que les eaux de la Lys polluées par le rouissage.

Nous commencerons ces jours-ci la publication de

Mam'zelle Monte-Cristo

par Charles SOLO

Cet ouvrage appartient au genre dit roman d'aventures, généralement si goûté des lecteurs. Les nôtres suivront, avec un intérêt passionné et qui ne se ralentira pas, les multiples péripéties de ce roman, qui, par certains côtés, rappelle la manière de Jules Verne. Ils s'attacheront aux personnages sympathiques, tels que « Zézette » Jocelin, surnommée « Mam'zelle Monte-Cristo », qui, pour reconquérir un trésor d'une centaine de millions, dont elle est héritière et resté caché au Transvaal, la terre de l'or et du diamant, affronte courageusement les plus grands dangers, et ses compagnons d'aventures, trois jeunes Parisiens pleins d'audace, un Yankee milliardaire, le nègre Benjamin Cocco, la négresse Paméla, etc. On les suivra dans ce voyage, à chaque étape duquel un trio de bandits, associés pour la conquête du même fantastique trésor, tâchent sur leurs pas des embûches d'où les tirent toujours sains et saufs un secours providentiel.

L'auteur de

Mam'zelle Monte-Cristo

a eu l'idée heureuse de placer l'action de ce roman au moment de la guerre anglo-boër, et ses héros se trouvent directement mêlés à la lutte des vaillants burghers contre l'envahisseur britannique ; ainsi, nous assistons aux fameux combats livrés sur le Tugela et au Spion-Cop, noms inoubliables des victoires remportées par les Boërs au début de la guerre.

C'est donc

Une œuvre passionnante

que celle que nous nous apprêtons à offrir aux lecteurs de la « Croix du Nord ».

LILLE

Le Dimanche à Lille

POUR LES VOYAGEURS

A Saint-Maurice, première messe à cinq heures un quart.

A Sainte-Catherine, au Sacré-Cœur, à Notre-Dame de Consolation (Vauban), dernière messe à onze heures et demie.

A Saint-Pierre-Saint-Paul, dernière messe à onze heures garantie.

Dans les autres églises, dernière messe à midi.

Pour les Ecoles Catholiques

LES CARTES DE VISITE

Tous les catholiques emploient, cette année, pour l'envoi de leurs cartes de visite, les « bandes des Ecoles catholiques », du même prix que les enveloppes de la Poste, à 5 centimes (mais qui rapportent 3 centimes par carte à l'œuvre essentielle des Ecoles catholiques).

Ces bandes se trouvent : Aux bureaux de la « Croix du Nord », 15, rue d'Angleterre et 1, rue des Sept-Agaches (Grande Place) ; Maison Aula, place du Lion-d'Or ; Stoffel, 84 bis, rue Saint-André ; Laroche-Delattre, rue Basse ; Madame Doublemart, libraire, place de Strasbourg ; Giard, rue Royale, 1 ; Colpin, rue Esquermoise, 62.

Le profit de la vente de ces bandes est réparti dans les écoles catholiques de chaque ville, au prorata des bandes vendues.

Messe de prémices. — Parmi les paroisses de Lille, celle de Saint-Martin-d'Esquermes se distingue depuis 10 ans par la nombreuse génération de prêtres qu'elle a donnée à la Sainte-Eglise.

Mercredi dernier, jour de la nouvelle année M. le chanoine Selosse, curé de la paroisse, avait encore le bonheur de voir un de ses paroissiens, M. l'abbé Bellaert, gravir les degrés du sanctuaire.

Une nombreuse assistance avait voulu témoigner sa sympathie au jeune prêtre et à sa famille.

Dans l'église un long et magnifique cortège d'enfants de chœur et de membres du clergé avait été organisé.

Le prêtre était assisté à l'autel par M. l'abbé Depesker, vicaire de la paroisse; MM. les abbés François et Pringuet faisaient l'office de diacre et de sous-diacre.

Dans les stalles on remarquait Mgr Deltour, prélat de Sa Sainteté, M. l'abbé Delbroucq, supérieur de l'Ecole libre Saint-Joseph, l'abbé Ghesquière, directeur de l'Ecole des hautes études, et une nombreuse affluence d'ecclésiastiques.

Pendant la messe la chorale de Saint-Martin voulut bien prêter son gracieux concours.

Il n'était pas inutile, en ces temps où le prêtre est traité partout comme un inconnu, et parfois comme un ennemi, de relever l'honneur sacerdotal ; M. l'abbé Chavatte, économe du Petit-Séminaire d'Haubourdin, le fit dans un langage qui provoqua l'émotion et l'admiration de toute l'assistance.

La cérémonie se termina par le chant du « Te Deum ».

Société de Géographie. — Dimanche, à 4 h. et demie, M. Raoul Blanchard, professeur à l'Université de Grenoble, donnera une conférence sur Le Queyras (Hautes-Alpes). Projections.

Société des Sciences. — Nous rappelons que la société tiendra dimanche, à deux heures, sous la présidence de M. Fauchille, avocat, sa séance solennelle de distribution des prix.

Les personnes qui désireraient assister à cette séance et qui n'auraient point reçu de carte d'entrée, peuvent en retirer au secrétariat de la société, à l'Hôtel-de-Ville (entrée par l'escalier de la Bibliothèque).

Voici le programme de cette séance :

Le Lemosin, allegro, Langlois, par la Musique L. Danel, directeur, M. A. Delerue. — Discours de M. Auguste Fauchille, président de la société. — La Fille du Régiment, fantaisie, Donizetti. — Rapport de M. Henri Focken, sur les travaux de la société et les Prix d'Encouragement aux Sciences, aux Lettres et aux Arts. — Jean et Jeannette, polka pour deux pistons, Petit. — Rapport de M. Fernand Danchin, sur les Prix d'Encouragement au Dévouement, au Travail et à l'Epargne. — Dernière Etape, allegro, Weber.

Notre confrère « Le Soleil » ouvrira le 6 janvier, entre tous ceux qui voudront y prendre part, un concours de 120.000 fr. de prix, parmi lesquels on peut gagner : auto de 14.000 fr. ; 50.000 fr. espèces ; mobilier de 8.000 fr. ; fourrure Renard bleu de 4.000 fr., et 3.800 autres prix. Les conditions du concours sont dans « le Soleil » de ce jour, en vente partout et envoyé gratis sur demande adressée au Directeur, 112, rue Richelieu, Paris.

Les conséquences des souhaits. — Jeudi soir, un cordier, Louis W..., 42 ans, habitant rue de Lille, à Wasquehal, arrivait à Lille dans l'espoir de retrouver d'anciennes connaissances. Après quelques visites vaines dans différents estaminets, il échoua rue des Robleds, 35, à l'établissement tenu par M. Beckaert. Cette fois il trouva un ami, un journalier, Julien Desmaretz, 20 ans, rue des Robleds, 39, avec qui il avait travaillé jadis.

Desmaretz n'était pas seul, il avait comme compagnon un de ses camarades, Félix Marlier, 21 ans, sans domicile fixe. La connaissance

Bloc-Notes

PETITS FEUILLETS

L'INDEMNITE MUNICIPALE

Les radicaux et socios ont voulu s'offrir des étrennes à nos dépens.

Le citoyen Mourmant, radical, pendant la discussion du budget municipal de Lille, a proposé qu'on indemnise les conseillers, et les collectivistes ont mêlé leurs voix agréables au chœur radical.

Ça n'a pas pris : la majorité du Conseil s'est opposée nettement à semblable pratique.

Les contribuables paient assez d'impôts sans qu'on leur fasse encore vider leurs poches pour remplir celles de leurs élus.

Naturellement, le « Travailleur » manifeste son mécontentement parce qu'on n'a pas voulu laisser « vruger » les Lillois, où il dit leur fait aux « réactionnaires » du Conseil.

M. Mourmant demandait le vote de vingt sous par tête... de conseiller, pour poser le principe de l'indemnité.

C'était peu, mais l'appétit venant en mangeant, il eût fallu bientôt davantage.

Nous sommes prévenus, l'indemnité municipale fait partie du programme radicalo-socialiste, et on sait que ces citoyens n'y vont pas de main morte avec la galette des autres.

Ils s'y connaissent pour fournir du déficit : huit années de passage à la mairie nous ont fixés sur les capacités des socios et radicaux.

Au franc on substituerait des billets bleus et Populo se priverait de pain pour que ses élus puissent lécher l'assiette au beurre.

Le dévouement aux intérêts du peuple ne se paie pas, ce ne sont pas des salariés qui doivent assumer la responsabilité de l'administration de la Cité.

S'il fallait des gens payés, citoyens, on n'aurait aucun mal à trouver des types plus « calés » que vous, de bons comptables qui sauraient manier nos fonds.

Si vous aviez travaillé pour un patron, comme vous avez « bricolé » pour les Lillois, il est certain que vous n'auriez pas conservé votre emploi pendant huit ans. On vous aurait vivement prévenu vos huit jours.

On vous a assez vus, la leçon a suffi, les électeurs ne se laisseront plus duper.

Vous voulez être appointés : soyez persuadés qu'on vous paierait plutôt pour que vous ne vous mêliez plus de l'administration municipale.

Vous allez, répétant partout que la victoire vous est assurée aux prochaines élections. Comptez là-dessus et buvez de l'eau, des trous dans le budget, n'en faut plus.

D'ailleurs, par souci de votre santé, les électeurs vous empêcheront de vous étouffer dans l'assiette au beurre.

Radicaux-socialistes, vous pouvez vous fouiller : l'indemnité vous passera sous le nez.

O. SCIE.

nu, et parfois comme un ennemi, de relever l'honneur sacerdotal ; M. l'abbé Chavatte, économe du Petit-Séminaire d'Haubourdin, le fit dans un langage qui provoqua l'émotion et l'admiration de toute l'assistance.

La cérémonie se termina par le chant du « Te Deum ».

Société de Géographie. — Dimanche, à 4 h. et demie, M. Raoul Blanchard, professeur à l'Université de Grenoble, donnera une conférence sur Le Queyras (Hautes-Alpes). Projections.

Société des Sciences. — Nous rappelons que la société tiendra dimanche, à deux heures, sous la présidence de M. Fauchille, avocat, sa séance solennelle de distribution des prix.

Les personnes qui désireraient assister à cette séance et qui n'auraient point reçu de carte d'entrée, peuvent en retirer au secrétariat de la société, à l'Hôtel-de-Ville (entrée par l'escalier de la Bibliothèque).

Voici le programme de cette séance :

Le Lemosin, allegro, Langlois, par la Musique L. Danel, directeur, M. A. Delerue. — Discours de M. Auguste Fauchille, président de la société. — La Fille du Régiment, fantaisie, Donizetti. — Rapport de M. Henri Focken, sur les travaux de la société et les Prix d'Encouragement aux Sciences, aux Lettres et aux Arts. — Jean et Jeannette, polka pour deux pistons, Petit. — Rapport de M. Fernand Danchin, sur les Prix d'Encouragement au Dévouement, au Travail et à l'Epargne. — Dernière Etape, allegro, Weber.

Notre confrère « Le Soleil » ouvrira le 6 janvier, entre tous ceux qui voudront y prendre part, un concours de 120.000 fr. de prix, parmi lesquels on peut gagner : auto de 14.000 fr. ; 50.000 fr. espèces ; mobilier de 8.000 fr. ; fourrure Renard bleu de 4.000 fr., et 3.800 autres prix. Les conditions du concours sont dans « le Soleil » de ce jour, en vente partout et envoyé gratis sur demande adressée au Directeur, 112, rue Richelieu, Paris.

Les conséquences des souhaits. — Jeudi soir, un cordier, Louis W..., 42 ans, habitant rue de Lille, à Wasquehal, arrivait à Lille dans l'espoir de retrouver d'anciennes connaissances. Après quelques visites vaines dans différents estaminets, il échoua rue des Robleds, 35, à l'établissement tenu par M. Beckaert. Cette fois il trouva un ami, un journalier, Julien Desmaretz, 20 ans, rue des Robleds, 39, avec qui il avait travaillé jadis.

Desmaretz n'était pas seul, il avait comme compagnon un de ses camarades, Félix Marlier, 21 ans, sans domicile fixe. La connaissance

---

FEUILLETON 39

L'HÉRITAGE DE CLAIRE

par Mme Charles PÉRONNET

Mademoiselle Delphine se redressa sur son fauteuil. Oh ! comme son visage est décomposé, de quel regard elle considère le joli couple penché vers elle.

— Ce mariage est impossible ! dit-elle sourdement.

Claire considéra avec stupeur sa terrible cousine, jamais elle n'avait eu l'air si « Salvaire ».

— Je vois ce que c'est, dit-elle avec amertume, mon nom dépareraît votre arbre généalogique.

— Ce n'est point cela, fussiez-vous une infante et quand bien même vous posséderiez les trésors de Golconde, je ne vous accueillerais pas mieux.

Elle se redressa encore et reprit d'une voix triste et solennelle :

— Vous ne pouvez être l'époux de cette jeune fille, mon frère, ne me forcez pas à vous dire pourquoi.

— Eh bien, je l'exige cependant, s'écria Bruno avec colère ; je ne suis plus un enfant et il ne saurait me convenir d'être toujours opprimé.

Delphine s'agitait péniblement dans son fauteuil : le courage lui manquait au dernier moment pour raconter la faute de Ludovic...

Elle était pâle, haletante, une sueur froide inondait son front. En toute autre occasion, le frère en aurait eu pitié et le docteur lui aurait ordonné le repos ; mais, en cet instant décisif, ce fut d'une voix impérieuse que Bruno répéta :

— Dites-moi tout, je veux la vérité.

— Pas devant elle au moins, murmura Mademoiselle de Salvaire désignant Claire avec angoisse ; je ne veux pas confirmer ses soupçons.

— Je ne puis cependant rien avoir de caché pour celle qui sera ma femme, répondit fermement le docteur. Parlez, nous vous écoutons.

Une transformation subite apparut sur le visage abattu de Delphine. Ses yeux éteints se mirent à flamboyer, tandis qu'une rougeur ardente animait ses traits.

— Tu l'auras voulu, cria-t-elle. Souviens-toi que ce sera toi et non pas un autre qui détruiras ton bonheur de tes propres mains, quand tu m'auras entendue. Ta pupille, que tu crois dénuée de fortune, est devenue une riche héritière de par la volonté de son parrain. Je ne sais si elle a négligé de te l'apprendre ; nous avons découvert ensemble les fonds considérables qui lui sont échus, mais ce n'est pas tout...

— Cela suffit cependant, interrompit Bruno d'une voix étouffée ; il est inutile d'entrer dans le détail de cette fortune, dont j'ignorais l'existence, je te le jure ; je ne puis, moi tuteur, m'approprier par un mariage les richesses de ma pupille, et j'ai le devoir impérieux de renoncer à elle pour jamais.

Claire pâlit affreusement ; elle essaya de protester, sa cousine lui coupa la parole sans cérémonie.

— Si ce n'était que cela, dit-elle avec violence, est-ce que je te retiendrais ? Penses-tu que ton nom ne vaut pas une fortune ? Ne sais-tu pas qu'un Salvaire peut aspirer à tout ? Est-ce que Jérôme Ier, revenant de la dernière croisade sans un sol dans son escarcelle ni une motte de terre au soleil, n'a pas épousé par amour Rosemonde d'Esparnay, la plus riche damoiselle de la contrée ?... Est-ce que toute la noblesse provençale ne serait pas fière de s'allier à nous ? Non, non, tu n'y es pas, rassemble ton courage, ce qui me reste à t'avouer est si affreux, qu'au prix de mon sang j'eusse désiré te l'épargner.

Bruno fit un geste indifférent ; que lui importaient toutes les épreuves du monde. S'il se séparait de Claire, pourrait-il souffrir davantage qu'à cet effondrement soudain de tous ses espoirs ?...

Mademoiselle de Salvaire rassembla toute son énergie ; elle allait parler, faire au docteur l'aveu humiliant, et le convaincre que l'honneur, bien plus que l'argent, le séparait de sa cousine... Déjà elle ouvrait la bouche, lorsque Mison, qui avait inutilement frappé à la porte, entra dans la chambre apportant sur un plateau une grande lettre couverte de timbres étrangers et dont la suscription, tracée d'une main hâtive frappa les regards de Delphine.

— De Ludovic ! s'écria-t-elle toute tremblante, que peut avoir à me dire ce malheureux enfant ?

Elle tenta de se saisir de l'enveloppe, de l'ouvrir elle-même, sans pouvoir y arriver. Bruno voulut lui venir en aide ; elle le repoussa avec impatience.

— Je lirai seule... de grâce, qu'on me laisse...

Sans plus se soucier des deux jeunes gens qui la regardaient stupéfaits, elle se plongea dans sa correspondance et s'y absorba durant quelques minutes qui lui parurent interminables. — A mesure qu'elle tournait les pages de la volumineuse épître, un changement à vue s'opérait sur son visage : les veines du front se dégonflaient, un sourire triomphant remplaçait sur ses lèvres l'expression angoissée qui les crispait tout à l'heure.

Le docteur la considérait sans mot dire, partagé entre l'attente pénible de la confidence désagréable que sa sœur lui promettait, et la surprise que lui causait cette transformation ; Claire se demandait avec une inquiétude justifiée, ce qui sortirait pour eux de tout cela... Enfin, Mademoiselle Delphine, arrivant au bout de l'épître mystérieux, la tendit aux jeunes gens d'un air radieux.

— Honneur est sauf !... soyez heureux, balbutia-t-elle d'une voix entrecoupée, tandis qu'un flot de larmes inondait son visage. Puis elle retomba à demi-pâmée au fond de la bergère.

Nous devons avouer que ni le docteur, ni la jeune fille ne songèrent à la secourir. Ils n'avaient qu'une idée, il ne leur restait qu'une espérance ; trouver dans ces lignes griffonnées à la hâte le secret de leur destinée.

Voici ce qu'écrivait Ludovic :

« Ma chère sœur, tu dois être en souci de ton enfant prodigue ou plutôt, j'espère, tu as confiance dans sa bonne étoile, et tu sais qu'il retombe toujours sur ses pieds. D'ailleurs, ma dépêche a dû te rassurer et te faire prendre patience, en attendant que les détails t'arrivent au travers de l'immensité qui nous sépare.

« Je vais te raconter mes aventures et reprendre l'historique de ma vie, au tournant où nous l'avons laissée ensemble, un certain soir de Noël, dans une certaine chambre solennelle, à laquelle, malgré ma bravoure, je ne penserai plus jamais sans un certain frisson.

« Je n'étais pas à mon aise, ce soir-là ; je me voyais acculé à une situation sans issue, menacé d'être affiché, moi, Ludovic, marquis de Salvaire, pour une dette de jeu, restée impayée.

« Les femmes ne comprennent pas ces choses-là comme nous ; elles ont sur le point d'honneur des idées différentes des nôtres, je le voyais bien à ton flegme durant notre orageuse explication.

« Je criais, je tempêtais... Dieu me pardonne, je crois même que je suppliais, et tu demeurais impassible, ne comprenant pas qu'il fallait payer, payer à tout prix, même en sacrifiant ces vestiges historiques qui te tiennent au plus intime de l'être.

« J'eus un instant de désespoir. Je te menaçai, si je ne me trompe, de disparaître de cette sotte vie ; tu me conseillas, si j'ai bonne mémoire, de le faire vite et proprement, et nous nous séparâmes sur ces propos violents qui manquaient un peu d'aménité fraternelle... Demeuré seul, je me calmai. Tu me connais, ma sœur, j'ai la tête vide et le cœur bon ; cette partie miséricordieuse de mon être moral s'émut sur le sort affreux qui m'attendait. Je trouvai par trop absurde d'abandonner ainsi une existence qui peut-être me réservait encore d'heureuses surprises. Je voulus tenter un dernier effort, auprès de Bruno, cette fois, et l